

deuxième bataille, livrée dans les mêmes conditions, nous eût laissé libres les routes que l'armée devait suivre, par suite des pertes considérables que l'ennemi aurait éprouvées et qui, bien certainement, auraient influencé son moral.

D'un autre côté, les débuts de la campagne nous prescrivaient de ne rien livrer au hasard. J'espérais, en outre, donner le change à l'ennemi et lui faire supposer que notre intention n'était pas d'aller immédiatement sur Verdun, mais de manœuvrer sur ses derrières. Il aurait ralenti la marche de ses troupes en amont de la Moselle, et j'aurais essayé, à un moment donné, de dérober mon mouvement vers Longuyon.

M. le commandant du 6^e corps ne trouvant pas que la position de Verneville satisfaisait aux conditions, d'une bonne défense, me demanda à occuper avec tout son corps Saint-Privat-la-Montagne.

Je l'y autorisai, quoique d'un avis différent, en lui adressant les instructions suivantes :

Lettre du maréchal Bazaine au maréchal Canrobert, le 17 août 1870 :

« Le maréchal commandant en chef autorise le maréchal Canrobert à se porter un peu en arrière de Verneville ou sur la droite d'Amanvillers vers Saint-Privat-la-Montagne.

« On va lui envoyer des vivres et des munitions. »

Lettre du maréchal Bazaine à maréchal Canrobert, le 18 août, à dix heures du matin :

« M. le maréchal Le Boef m'informe que des forces ennemies qui lui paraissent considérables marchent vers lui; mais à l'instant où je vous écris, il m'envoie l'extrait ci-joint du rapport de ses reconnaissances.

« Quoi qu'il en soit, installez-vous le plus solidement possible sur vos positions, reliez-vous bien avec la droite du 4^e corps, que les troupes soient bien campées sur deux lignes et sur un front aussi restreint que possible.

« Vous ferez également bien de faire reconnaître les routes qui de Marange viennent déboucher sur votre extrême droite, et je prescris à M. le général de Ladmirault d'en faire autant par rapport au village de Noroy-le-Veneur.

« Si, par cas, l'ennemi, se prolongeant sur votre front, semblait vouloir attaquer sérieusement Saint-Privat-la-Montagne, prenez toutes les dispositions nécessaires pour y tenir et permettre à toute l'aile droite de faire un changement de front pour occuper les positions en arrière si c'était nécessaire, positions qu'on est en train de reconnaître. Je ne voudrais pas y être forcé par l'ennemi, et, si ce mouvement s'exécute, ce ne sera que pour rendre les ravitaillements plus faciles et permettre aux hommes de se laver.

« Votre nouvelle position doit rendre vos ravitaillements plus faciles par la route de Woippy. Profitez du moment de calme pour demander ou faire venir tout ce qui vous est nécessaire.

« J'apprends que la viande a été refusée parce qu'elle était trop avancée. Nous ne sommes pas aux économies, et l'intendance aurait bien pu faire abattre de façon à donner de la viande fraîche.

« Je vous envoie la brigade Bruchard qui sera provisoirement détachée du 3^e corps, jusqu'à ce que la division de cavalerie qui vous est destinée soit reconstituée.

« Je pense que votre commandant d'artillerie a reçu les munitions pour compléter vos paires. »

Ce changement de position du 6^e corps augmenta notre front, affaiblit notre ligne de bataille et permit à l'ennemi de déboucher sur notre centre, par Verneville (1).

On pouvait penser que l'ennemi n'attaquerait pas sérieusement notre forte position, qui a cependant le grave inconvénient d'avoir des communications difficiles avec ses derrières, par suite de la configuration accidentée et boisée du terrain. Il en fut autrement, et, le 18, à onze heures du matin, l'armée allemande, sous les ordres du roi, attaqua nos lignes, mais sans faire le moindre progrès pendant toute la journée.

Tous les rapports qui m'étaient adressés disaient que l'action allait très-bien sur tous les points.

C'est en raison de ces rapports que, répondant à une dépêche de l'empereur, je lui adressai la dépêche télégraphique suivante :

« Metz, le 18 août, 7 h. 50 m. du soir.

« J'ignore l'importance de l'approvisionnement de Verdun.

« Je crois qu'il est nécessaire de n'y laisser que ce dont j'aurais besoin si je parviens à gagner la place.

« J'arrive du plateau, l'attaque a été très-vive. En ce moment, 7 heures, le feu cesse. Nos troupes sont constamment restées sur leurs positions. Un régiment, le 60^e, a beaucoup souffert en défendant la ferme de Saint-Hubert. »

Malgré cela j'avais envoyé une brigade de voltigeurs de la garde prendre position au-dessus de Châtel-Saint-Germain, pour servir de réserve aux 2^e et 3^e corps. Vers le soir, l'ennemi ayant couvert son mouvement tournant sur notre droite, par l'occupation de Verneville, et ayant concentré beaucoup d'artillerie et ses réserves d'infanterie, y compris la garde, autour de Saint-Privat-la-Montagne, l'extrême droite de notre ligne fut écrasée malgré les renforts de l'artillerie que j'avais en-

(1) Consulter le rapport allemand sur la bataille du 18, qui désigna cette bataille sous le nom de Gravelotte. (Extrait des journaux allemands).

voyés (deux batteries de 12 et le régiment d'artillerie à cheval de la garde), et la division de grenadiers de la garde conduite par le général Bourbaki, qui ne put arriver que tardivement sur le plateau.

Cette division avait l'ordre de se mettre à la disposition du maréchal Canrobert, qui, malgré sa bravoure et le dévouement de ses troupes, dut évacuer Saint-Privat et replier sa droite, mouvement qui fut effectué en bon ordre.

Dans cette défense de positions retranchées, qui fut très-meurtrière pour l'ennemi, je dus me tenir avec les réserves d'artillerie et la garde, sur le plateau de Plappeville ou de Saint-Quentin, par suite de la configuration du terrain; pour parer aux tentatives de l'ennemi, soit par Vaud et Sainte-Ruffine, soit par Woippy, sur les derrières de nos positions, surtout par les troupes de l'armée de Steinmetz, restées sur la rive droite pour remplir cette mission; enfin rester en communication avec le télégraphe des forts, relié à la ville, qui me prévenait des mouvements de l'ennemi et me transmettait encore des dépêches de l'intérieur.

Cette bataille prit le nom de défense des lignes d'Amanvillers, et nos pertes furent de :

6 officiers généraux,
589 officiers supérieurs et autres,
11,678 sous-officiers ou soldats.

Dans la matinée du 18, j'avais reçu la dépêche télégraphique ci-après du maréchal de Mac-Mahon (par la ligne du Nord) :

Le maréchal de Mac-Mahon à M. le maréchal Bazaine, à Metz.

« Camp de Châlons, le 18 août 1870, 8 h. du matin.

« Demain soir toutes les troupes sous mes ordres seront réorganisées.

« Faily est à Vitry-le-François, Marguerite avec une division de cavalerie à Sainte-Ménéhould.

« Si l'armée du prince royal arrive en force sur moi, je prendrai position entre Épernay et Reims, de manière à être prêt à me rallier à vous ou à marcher sur Paris, si les circonstances me forcent à le faire. »

C'est la dernière dépêche que je reçus par cette voie.

La droite du 4^e corps dut se conformer au mouvement rétrograde du 6^e corps, et, le 19, l'armée vint s'établir près des forts de Saint-Quentin et de Plappeville.

Le 18, dans l'après-midi, j'avais pu évacuer un convoi de blessés par le chemin de fer de Thionville, sous la protection du drapeau de la convention de Genève, mais ce fut le dernier (1).

(1) On pourrait conclure de cette circonstance qu'il n'existait pas de trains de vivres sur la ligne, et que M. l'intendant de Prével n'a pu remplir la mission qui lui était confiée.

Après une succession si rapprochée de si rudes combats, il ne fallut plus songer à une reprise immédiate de l'offensive; l'armée avait besoin de respirer, mais surtout de reconstituer ses cadres en officiers de tous grades. Du reste, je consultai à cet égard les commandants de corps d'armée, et leur opinion est consignée dans les rapports confidentiels du 21 août. (Voir aux Annexes.)

Le 19 août, j'écrivis la lettre ci-après à l'empereur :

« 19 août 1870.

« L'armée s'est battue hier toute la journée sur les positions de Saint-Privat et Rozerieulles et les a conservées.

« Les 4^e et 6^e corps seulement ont fait; vers 9 heures du soir, un changement de front, l'aile droite en arrière, pour parer à un mouvement tournant par la droite que des masses ennemies tentaient d'opérer à l'aide de l'obscurité.

« Ce matin, j'ai fait descendre de leurs positions les 2^e et 3^e corps, et l'armée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la Moselle, de Longeville à Sansonnet, formant une ligne courbe passant par le haut du Ban-Saint-Martin, derrière les forts de Saint-Quentin et de Plappeville.

« Les troupes sont fatiguées de ces combats incessants, qui ne leur permettent pas les soins matériels, et il est indispensable de les laisser reposer deux ou trois jours.

« Le roi de Prusse était ce matin, avec M. de Moltke, à Rezonville, et tout indique que l'armée prussienne va tâter la ville de Metz.

« Je compte toujours prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Ménéhould et Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans le cas contraire, je continuerai sur Sedan et même Mézières, pour gagner Châlons.

« Il y a dans la place de Metz 700 prisonniers qui deviendraient un embarras pour la place en cas de siège.

« Je fais proposer un échange à M. le général de Moltke, pour un pareil nombre d'officiers et de soldats français. »

Des suppositions ont été faites sur la possibilité de continuer la marche sur Verdun; elles étaient erronées, ceux qui les émettaient ne connaissaient pas la situation. L'ennemi recevait à chaque instant des renforts considérables (1) et avait dirigé par Pont-à-Mousson, Thiaucourt, ainsi que par Apremont et Saint-Mihiel, des forces pour occuper les positions de Fresnes et de Haudiomont en avant de Verdun, positions faciles à défendre avec peu de monde.

(1) Tous les renseignements nous donnaient un effectif d'environ 300,000 hommes pour les armées opérant sur le plateau.

L'armée française, en manœuvre depuis plusieurs jours, venait de livrer deux sanglantes batailles sans son grand pare de réserve, qui ne l'a jamais rejointe; elle pouvait éprouver un échec très-sérieux dans cette longue marche de flanc, qui aurait eu une influence des plus fâcheuses sur les opérations ultérieures, mais surtout sur le moral du pays.

L'ennemi ne perdit pas un instant pour compléter notre investissement sur les deux rives, en détruisant les ponts sur l'Orne, rendant impraticable la voie ferrée de Thionville, coupant les routes et épuisant les ressources des villages à sa portée.

Dépêche du maréchal de Mac-Mahon au maréchal Bazaine, expédiée le 20 août, à 11 heures 35 minutes du matin.

« Camp de Châlons, 19 août, 3 h. 35 m. soir.

« Si, comme je le crois, vous êtes forcé de battre en retraite très-prochainement, je ne sais, à la distance où je suis de vous, comment vous venir en aide sans découvrir Paris.

« Si vous en jugez autrement, faites-le-moi savoir.

Dépêche du maréchal Bazaine au maréchal de Mac-Mahon.

« Ban Saint-Martin, 20 août.

« J'ai dû prendre position près de Metz, pour donner du repos aux soldats et les ravitailler en vivres et en munitions.

« L'ennemi grossit toujours autour de nous, et je suivrai très-probablement, pour vous rejoindre, la ligne des places du Nord.

« Je vous préviendrai de ma marche, si je puis toutefois l'entreprendre sans compromettre l'armée. »

Voulant cependant faire une diversion pour aider aux mouvements qu'aurait pu entreprendre l'armée réunie au camp de Châlons et qui, d'après la dépêche télégraphique du maréchal de Mac-Mahon, en date du 18, et citée page 48, devait être complètement réorganisée le 19, et comme conséquence de ma dépêche en date du 19, l'armée prit position le 26 sur la rive droite de la Moselle.

Mon but était d'attirer l'attention de l'ennemi vers le nord-est, de retarder sa marche sur la Meuse, et, si un combat avait été accepté, et que le résultat en eût été favorable, d'en profiter pour marcher sur Thionville. Mais le mauvais temps qui survint arrêta tout mouvement dans des terrains aussi détremés et glaiseux. Comme il était à craindre que la crue des eaux rendit le retour sur la rive gauche difficile et lent, une partie des troupes repassa sur cette rive, pour occuper les positions désignées par le commandant supérieur de Metz, s'y retrancher par des travaux de campagne et

fournir de nombreux travailleurs pour activer l'achèvement des forts.

Le même jour les commandants des corps d'armée et les chefs d'armes spéciales furent réunis en conférence à la ferme de Grimont, et ils émis l'avis que l'armée devait rester sous Metz, parce que sa présence maintenait devant elle au moins 200,000 ennemis, qu'elle donnait le temps à la France d'organiser la résistance, aux armées en formation de se constituer, et qu'en cas de retraite de l'ennemi elle le harcèlerait et, peut-être même, lui infligerait une défaite décisive.

Quant à la ville de Metz, elle avait besoin de la présence de l'armée pour terminer les forts, moins toutefois celui de Saint-Privat, en avant du remblai du chemin de fer qui, tout en couvrant Montigny, peut servir de couvert à l'assaillant, et qui a été laissé inachevé.

En ce qui concerne les redoutes de Montigny, du Coupillon et de Saint-Éloy, les travaux exécutés pour le camp retranché y ont suppléé plus tard.

Malgré ces travaux, on reconnut que la place ne pourrait tenir plus de 15 ou 20 jours sans la protection de l'armée.

Il fut en outre convenu dans cette conférence que, pour soutenir le moral des troupes, on ferait des coups de main pour harceler l'ennemi et augmenter nos ressources. A cet effet, des compagnies de partisans furent organisées dans les régiments d'infanterie, des pelotons dans les régiments de cavalerie, et ces détachements rendirent de très-bons services.

Le 29 août, je reçus du commandant de Thionville une dépêche qui me prévenait de ce qui suit :

« Dépêche venue de Thionville (commandant de place).

« Arrivée le 29 août 1870. Général Ducrot commande corps Mac-Mahon. Il doit se trouver, aujourd'hui 27 à Stenay, gauche de l'armée; général Douay à la droite, sur la Meuse.

« Se tenir prêt à marcher au premier coup de canon.

« Signé : TURNIER. »

Le 30 août, à dix heures du matin, je reçus par le retour d'un émissaire que j'avais envoyé à l'empereur au camp de Châlons la dépêche suivante :

L'empereur au maréchal Bazaine.

« Reçu votre dépêche du 19 dernier, à Reims; me porte dans la direction de Montmédy; serai après-demain sur l'Aisne, où j'agirai suivant les circonstances pour vous venir en aide. Envoyez-moi de vos nouvelles. »

Je réunis l'armée le 31, en avant des forts de Queuleu et de Saint-Julien. Je réunis sur le terrain, entre midi et une heure, les commandants de corps

d'armée. Je leur lus la dépêche de l'empereur et leur donnai verbalement les premières instructions sur les mouvements offensifs qu'ils auraient à faire à deux heures précises, au signal qui en serait donné par une salve de pièces de siège que j'avais retirées de Saint-Julien pour battre les pentes de la position de Sainte-Barbe.

INSTRUCTIONS SOMMAIRES.

« Le 3^e corps cherchera à aborder la position de Sainte-Barbe par sa gauche (Château de Cheuly) et prendra position à la cote 317 du bois de Cheuly et à Avancy, cote 270.

« Le 4^e corps, abordera la position de Sainte-Barbe par sa droite, Villers-l'Orme, Faily et Vremy, et fera son possible pour aller prendre position à Sanry-les-Vigy (cotes 241 et 243).

« Le 6^e corps abordera les positions au delà de Chieulles-Charly et Malroy et se portera jusqu'à Antilly où (cote 193) il prendra position, appuyant sa gauche à Argancy (cote 186).

« Le 2^e corps suivra la marche du 3^e, en veillant sur la droite, et est placé sous les ordres du maréchal Le Bœuf.

« La garde en réserve. »

J'appelai l'attention de ces messieurs sur la gravité des circonstances, la nécessité qu'il y avait de réussir, et j'indiquai comme objectif à enlever de vive force la position de Sainte-Barbe, ayant le projet, en cas de succès, de gagner Thionville par Bettlerville et Kedange, avec les 6^e, 4^e et 3^e corps, en faisant filer la garde et le 2^e corps par la route de Malroy.

Les services administratifs restés massés à Chambières et à Saint-Julien auraient suivi cette dernière route (1). La division Castagny, du 3^e corps, qui devait rester à Metz pour concourir à la défense de la place, et qui avait reçu l'ordre d'observer Mercy-le-Haut et Ars-Laquenexy, aurait couvert ce mouvement à l'extrême arrière-garde, jusqu'à proximité de Chieulles et Vany. C'est dans cette hypothèse que je fis faire des travaux de terrassement pour couvrir les batteries de position en avant de Grimont et de Saint-Julien.

La rive droite offrait l'avantage de ne pas traverser l'Orne. Puis, en prenant Sainte-Barbe pour objectif, l'ennemi était incertain si je me dirigerais vers l'est pour couper ses communications, ou vers les places du Nord; enfin de dégager le plateau de la rive gauche.

Des guides, fournis par le personnel des eaux et forêts et des douanes, furent donnés à chaque corps, et ces braves gens se montrèrent des mieux disposés à se rendre utiles.

Malgré mes instructions, la salve tirée, les offi-

(1) Ayant pour arrière-garde les détachements de chaque corps qui avaient été laissés à la garde des lignes.

ciers envoyés pour activer l'attaque, le combat ne s'engagea qu'à 3 heures par suite de la lenteur et de l'indécision apportée dans les mouvements d'exécution. Chacun attendait que son voisin de droite ou de gauche eût bien prononcé son mouvement tournant.

L'ennemi fut cependant repoussé vers Sainte-Barbe, et on s'empara de Savigny-lès-Sainte-Barbe, de Noiseville et de Faily, mais on n'obtint pas les résultats immédiats que j'avais espérés par la prise et l'occupation du plateau de Sainte-Barbe le même jour, lorsque la nuit suspendit le mouvement offensif.

Les opérations de nuit sont d'une difficulté extrême, en présence d'un ennemi avec de gros effectifs comme une armée.

Le tempérament de nos hommes est trop impressionnable, et une panique aurait eu des effets désastreux.

J'étais si convaincu que l'opération marchait aussi bien que possible, qu'après être resté quelque temps vers Poix avec le lieutenant-colonel Regley de Kœnigsek à la tête du 73^e, je revins sur les derrières pour donner les ordres de bivouaquer chacun sur son terrain, et rentrai entre onze heures et minuit au village de Saint-Julien, pour avoir des nouvelles de la rive gauche.

J'en repartis le 1^{er} septembre, à la pointe du jour, et j'appris que les Prussiens, ayant fait un retour offensif pendant la nuit sur le village de Servigny-lès-Sainte-Barbe, avaient réussi à s'en emparer de nouveau (1), parce que nos soldats, au lieu de s'y fortifier solidement, de bien veiller, s'y laissèrent surprendre, répandus qu'ils étaient dans les maisons du village.

Je n'en donnai pas moins l'ordre de continuer l'opération offensive commencée la veille.

Malheureusement un brouillard intense retarda l'attaque. Décidé à la pousser très-énergiquement, je fis préparer une charge par la garde, la division de cavalerie de réserve sur un terrain convenable pour enlever les batteries légères de l'ennemi et retremper le moral de l'infanterie, qui ne montrait pas son entrain habituel, et dont un certain nombre d'hommes commençaient à établir, en arrière des lignes, cette filière non interrompue d'isolés s'en retournant sans permission dans les lignes ou même à la ville.

Vers 10 heures, M. le maréchal Le Bœuf, qui défendait vaillamment Noiseville, me donna avis par le billet ci-après, qu'étant écrasé par un feu violent d'artillerie (l'ennemi dirigea sur ce village le tir de cinquante pièces) et son flanc droit menacé par l'approche de fortes colonnes ennemies, il était

(1) Voir aux Annexes la lettre du 2 septembre du maréchal Le Bœuf.

contraint à la retraite, n'étant pas efficacement appuyé par les troupes du 2^e corps (1).

Billet du maréchal Le Bœuf :

« 1^{er} septembre, 9 heures trois quarts du matin.

« La division Bastoul, du 2^e corps, ayant battu en retraite, il y a une heure, contrairement à mes ordres, mon flanc droit est entièrement découvert. Je suis enveloppé de feux et de colonnes d'attaque, de front et de flanc. Après avoir tenu jusqu'au dernier moment, je me vois forcé de battre en retraite.

« Signé : Maréchal LE BŒUF. »

Le général Manèque, chef d'état-major du 3^e corps, fut blessé mortellement; le capitaine de Vaudrimery du 2^e corps y fut tué. Des officiers furent blessés à l'état-major du grand quartier général. Le général Jarras et le colonel Lamy eurent leurs chevaux tués sous eux.

L'ennemi devenait entreprenant et prenait de l'ascendant par son feu; il était à craindre qu'il ne nous inquiétât pendant notre retour sur la rive gauche, car les projectiles fouillaient déjà le terrain entre les deux forts (la redoute des Bottes n'ayant aucune action protectrice, puisqu'elle n'était ni achevée, ni armée).

Nos pertes furent de :

4 généraux.

142 officiers supérieurs et autres.

3401 sous-officiers et soldats.

Il fallut renoncer à cette opération, afin de pouvoir agir sur les plateaux de la rive gauche, dès que j'aurais eu des nouvelles de l'approche de l'armée du maréchal Mac-Mahon.

Les 4^e, 6^e corps et la garde repassèrent sur la rive gauche, par les ponts en aval de la Moselle, l'inondation produite par la Seille ne permettant pas le passage en amont, pour s'établir sur des positions plus étendues et plus favorables à l'installation des troupes que les anciennes.

Je prévins l'empereur et le ministre de la guerre de notre insuccès par la dépêche suivante :

Lettre à l'empereur et au ministre de la guerre.

« Saint-Julien-les-Metz, le 1^{er} septembre 1870.

« Après une tentative de vive force qui nous a amenés à un combat qui a duré deux jours, dans les environs de Sainte-Barbe, nous sommes de nouveau dans le camp retranché de Metz, avec peu de ressources en munitions d'artillerie de campagne, ni viande ni biscuit, mais du blé pour cinq semaines, enfin un état sanitaire qui n'est pas parfait, la place étant encombrée de blessés. « Malgré ces nombreux combats, le moral de

(1) Voir aux Annexes la lettre du général Frossard du 2 septembre relative à la matinée du 1^{er} septembre.

« l'armée reste bon. Je continue à faire des efforts pour sortir de la situation dans laquelle nous sommes; mais l'ennemi est très-nombreux autour de nous.

« Le général Decaen est mort.

« Blessés et malades, environ 18.000. »

Cette dépêche, envoyée le 1^{er} septembre, fut expédiée en duplicata le 3, puis expédiée de nouveau le 7.

Le 9 septembre, vers les huit heures du soir, l'ennemi ouvrit un feu très-vif d'environ 60 pièces d'artillerie sur les faces du camp retranché occupé par les 2^e et 4^e corps. Ce feu, qui dura un peu plus d'une heure, ne nous causa heureusement que peu de pertes, quoique les projectiles dépassassent d'un côté le talus du chemin de fer et de l'autre le village de Plappeville.

J'appris presque aussitôt le résultat du combat de Beaumont, par un médecin français de l'Internationale, qui avait été soigner sur le champ de bataille les blessés du 1^{er} septembre, et, peu après, la catastrophe de Sedan, par les hurras poussés par les avant-postes allemands.

Enfin, la nouvelle de la formation du gouvernement de la Défense nationale et de la proclamation de la République à Paris nous parvint par un prisonnier qui avait pu s'échapper d'Ars-sur-Moselle.

La connaissance de ces événements produisit une pénible impression sur l'armée. On croyait à une manœuvre de l'ennemi pour influencer son moral, et généraux, officiers et soldats repoussaient comme invraisemblable une révolution éclatant pendant que l'ennemi foulait le sol de la France et que l'on combattait encore sur ses frontières. Notre loyauté militaire ne pouvait croire que l'ambition des meneurs d'un parti politique fût capable de sacrifier les intérêts, les plus sacrés du pays pour arriver au pouvoir convoité.

Ne recevant aucune confirmation officielle de l'installation du nouveau pouvoir exécutif, j'écrivis au prince Frédéric-Charles pour lui demander franchement la signification et l'importance des événements qui seraient survenus. Il me répondit la lettre ci-après, qui contenait un morceau découpé du journal la Patrie :

Lettre du prince Frédéric-Charles au maréchal Bazaine.

« Quartier général devant Metz, le 16 septembre 1870. 8 h. du soir.

« Je regrette de ne pouvoir répondre qu'en ce moment, par suite d'une excursion, à l'estimable lettre de Votre Excellence.

« Les renseignements que vous désirez savoir sur le développement des événements en France, je vous les communique volontiers ainsi qu'il suit :

« Lorsque, pendant la capitulation de l'armée du

A l'armée du Rhin.

« maréchal de Mac-Mahon près de Sedan, Sa Majesté l'empereur Napoléon se fut rendu personnellement à Sa Majesté mon seigneur et roi, l'empereur déclara être hors d'état d'entrer en négociations politiques, parce qu'il avait laissé la direction politique à la régence à Paris.

« L'empereur se rendit ensuite comme prisonnier de guerre en Prusse et choisit le château de Wilhelmshöhe, près de Cassel, pour son séjour.

« Deux jours après la capitulation, survint, hélas! à Paris, un bouleversement qui établit, sans répandre du sang, la république à la place de la régence.

« Cette république ne prit pas son origine au Corps législatif, mais à l'Hôtel-de-Ville, et n'est pas d'ailleurs reconnue partout en France. Les puissances monarchiques ne l'ont pas reconnue non plus.

« L'impératrice et S. A. I. le prince impérial se sont rendus en Angleterre.

« S. M. le roi a continué sa marche de Sedan sur Paris sans rencontrer de forces militaires françaises devant elle; nos armées sont arrivées aujourd'hui devant cette ville.

« Quant à la composition et aux tendances du nouveau gouvernement improvisé à Paris, l'extrait d'un journal ci-joint vous en donnera les détails.

« Du reste, Votre Excellence me trouvera toujours prêt et autorisé à lui faire toutes les communications qu'elle désirera. »

Dès la réception de cette réponse, je convoquai au grand quartier général MM. les commandants de corps d'armée, les généraux de division et chefs d'armes spéciales pour leur en donner connaissance, et j'ajoutai :

« Dans les circonstances actuelles et ignorant les opérations et l'importance des armées de l'intérieur, nous devons rester sur la défensive, mais chaque commandant de corps d'armée devra faire exécuter des coups de main dans sa zone d'action pour inquiéter l'ennemi, le forcer de maintenir de gros effectifs autour de nous, et surtout augmenter nos ressources (1).

« En communiquant à vos troupes ces affligeantes nouvelles, dites-leur bien que la discipline, honneur de l'armée, la loyauté envers le souverain prisonnier doivent rester intacts, tant que nous ne serons pas déliés de notre serment militaire. »

Aucune observation ne fut faite par les assistants. Dès la veille l'ordre du jour suivant avait été adressé à l'armée :

(1) Malheureusement, cette première quinzaine de septembre fut très-pluvieuse et entrava beaucoup les opérations.

« D'après deux journaux français, du 7 et du 10 septembre, apportés au grand quartier général par un prisonnier français qui a pu franchir les lignes ennemies, S. M. l'empereur Napoléon aurait été interné en Allemagne après la bataille de Sedan, et l'impératrice ainsi que le prince impérial ayant quitté Paris le 4 septembre, un pouvoir exécutif, sous le nom de gouvernement de la Défense nationale, s'est constitué à Paris. Les membres qui le composent sont... (Suivent les noms.) « Généraux, officiers et soldats de l'armée du Rhin, nos obligations militaires envers la patrie restent les mêmes.

« Continuons donc à la servir avec dévouement et la même énergie en défendant son territoire contre l'étranger, l'ordre social contre les mauvaises passions.

« Je suis convaincu que votre moral, ainsi que vous en avez déjà donné tant de preuves, restera à hauteur de toutes les circonstances et que vous ajouterez de nouveaux titres à la reconnaissance et à l'admiration de la France.

« Ban Saint-Martin, le 16 septembre 1870. »

A diverses reprises (15 et 25 septembre), j'ai tenté de me mettre en relations avec le nouveau gouvernement de la Défense nationale, et j'ai adressé au ministre de la guerre, en trois expéditions, la dépêche ci-après :

« Il est urgent pour l'armée de savoir ce qui se passe à Paris et en France. Nous n'avons aucune communication avec l'extérieur, et les bruits les plus étranges sont répandus par des prisonniers que nous avons rendus l'ennemi, qui en propagent également de nature alarmante.

« Il est important pour moi de recevoir des instructions et des nouvelles.

« Nous sommes entourés de forces considérables que nous avons vainement essayé de percer, après deux combats infructueux, le 31 août et le 1^{er} septembre. »

Mes missives restèrent toujours sans réponse et aucun des émissaires, qui parfois n'étaient autres que des militaires de bonne volonté, ne revint.

Nous n'avions de nouvelles que par les journaux allemands trouvés sur les prisonniers que l'on faisait dans les combats journaliers ou par les parlementaires quand ils voulaient bien en donner, ce qui était rare.

Cette première ressource ne tarda pas à nous manquer par suite des ordres sévères qui interdisaient aux troupes allemandes d'emporter des journaux aux avant-postes.

Dès le 15 septembre, la ration de pain fut réduite à 500 grammes, quantité à peine suffisante pour des hommes jeunes vivant en plein air et travaillant une grande partie de la journée.

La première quinzaine de septembre ayant été très-pluvieuse, les opérations se bornèrent aux coups de main des compagnies de partisans.

D'un autre côté, l'état sanitaire, d'après l'extrait du rapport du médecin en chef de l'armée, laissait à désirer; la gravité qui a pesé jusqu'à présent sur les blessés s'étend aux maladies internes.

Dans la soirée du 23 septembre, un bourgeois portant le brassard à la croix de Genève se présenta aux avant-postes de la 1^{re} division (général de Cissey) du 4^e corps, et fut conduit à mon quartier général par M. le capitaine d'état-major Garcin, qui l'annonça à l'officier de service comme courrier de l'empereur.

Il fut conduit dans mon cabinet, où il déclara se nommer Régnier et venir de la part de l'impératrice et du consentement de M. de Bismark; que sa mission était toute verbale, et qu'elle avait pour but de proposer soit à M. le maréchal Canrobert, soit à M. le général Bourbaki, de se rendre en Angleterre, pour se mettre à la disposition de la régente.

Comme passe, il me montra la signature du prince impérial sur une photographie de Hastings et me demanda la mienne.

N'en ayant pas, il me pria d'apposer ma signature à côté de celle du prince impérial, comme souvenir de notre entrevue, m'a-t-il dit.

Il me donna du reste tant de détails sur ses soi-disant relations avec l'impératrice et son entourage que, malgré l'étrangeté de son apparition, je crus à sa mission et pensai, dans l'intérêt général, ne pas devoir repousser l'occasion qui s'offrait de me mettre en communication avec l'extérieur.

En conséquence, je lui répondis : « Vous serez mis en rapport avec ces messieurs que je vais faire prévenir et laisserai libres de prendre un parti. »

Il m'exposa qu'il était à regretter qu'un traité de paix n'eût pas mis fin à la guerre après Sedan; que l'entretien des troupes allemandes sur le territoire français était une ruine pour le pays; que ce serait un grand service à lui rendre que d'obtenir un armistice pour arriver à la paix; qu'à cet égard, l'armée sous Metz restant la seule organisée donnerait des garanties aux Allemands si elle avait sa liberté d'action, mais que sans doute ils exigeraient comme gage la remise de la place de Metz.

Je répondis que bien certainement, si nous pouvions sortir de l'impasse où nous étions avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire avec armes et bagages, en un mot entièrement constitués, nous maintiendrions l'ordre dans l'intérieur et ferions respecter les clauses de la convention, mais qu'il ne pouvait être question de la place de Metz, dont le gouverneur, nommé par l'empereur, ne relevait que de lui.

Tout ce qui précède ne fut qu'une simple conversation à laquelle je n'attachai qu'une importance secondaire, puisque M. Régnier n'avait aucun pou-

voir écrit de l'impératrice ni de M. de Bismark.

En outre, l'officier général qui accepterait la mission devait sortir incognito du camp retranché, mêlé aux médecins luxembourgeois de l'Internationale qui étaient réclamés par le comité central du Luxembourg par lettre du 20 septembre que portait M. Régnier.

Ce personnage semblait donc agir à l'insu de l'autorité militaire allemande, et ce ne fut que plus tard, lors de la remise de la note ci-après, que je fus convaincu de son attache dans la venue de M. Régnier à Metz.

« Note concernant la rentrée du général Bourbaki à Metz, remise par un aide de camp du prince Frédéric-Charles. »

« Sur l'ordre de S. A. R., le chef d'état-major général a répondu à la demande faite par M. Régnier pour être autorisé à se rendre à Metz, dans le but de déterminer un général commandant à accepter une mission politique : qu'on n'opposait aucun obstacle au voyage dudit général, mais qu'il était bien entendu que, pendant la durée du siège, ce général ne pourrait rentrer dans la forteresse. »

« M. Régnier était chargé de faire connaître cette condition au général en question avant que ce dernier se décidât à entreprendre le voyage. »

« S. A. R. fut en conséquence fort surprise, lorsqu'il y a plusieurs jours le général fit demander d'un territoire neutre s'il pourrait rentrer à Metz. »

« La demande transmise à S. M. le roi n'a pas encore reçu de réponse, mais le général a fait savoir depuis lors qu'il n'attendrait pas plus longtemps la décision demandée à cet égard. »

La soirée étant trop avancée, M. Régnier retourna à Moulins-les-Metz, où il passa la nuit chez M. Arnoux-Rivière, commandant une troupe de partisans; et c'est dans la journée du 24 qu'il eut un entretien en tête à tête, premièrement avec le maréchal Canrobert, qui déclara ne pas accepter la mission, et ensuite avec le général Bourbaki qui, au contraire, l'accepta.

J'avais si peu entendu le sens de l'interdiction citée dans la note ci-dessus (si toutefois elle a été dite devant moi), que je recommandai au général Bourbaki de revenir le plus vite possible et de me tenir au courant des événements de l'extérieur; il fut convenu qu'il m'adresserait ses lettres au château de Verneville, d'où on me les enverrait.

Je n'en reçus aucune.

J'avais prévenu à l'avance ces messieurs que je ne connaissais aucunement M. Régnier et que leur détermination devait être réfléchie, toute volontaire, et que je ne m'y opposerais pas dans l'intérêt de l'armée et du pays, puisque nous n'avions aucune nouvelle du gouvernement.

Les seules recommandations verbales que je fis à M. le général Bourbaki furent les suivantes :

« Exposer à l'impératrice la situation morale et

« militaire de l'armée sous Metz; demander dans quelle phase politique et diplomatique se trouvait le gouvernement de la régence établi en vertu de la constitution de 1870, et, s'il n'existait pas, de nous défier de notre serment. »

Je lui donnai mes effets civils, moins la coiffure, et, sur sa demande, afin de régulariser sa position militaire, une autorisation de se rendre auprès de l'impératrice régente.

Cet officier général partit le 24 à la nuit tombante, muni du passe-port de M. Régnier, en compagnie des médecins luxembourgeois; je n'appris son retour à Luxembourg que par la note allemande citée page 67.

Comme je ne l'ai pas revu, j'ignore complètement ce qui est advenu pendant cette mission, volontairement et loyalement acceptée par M. le général Bourbaki.

Voilà dans toute sa vérité la soi-disant ténébreuse intrigue qui fit quitter l'armée au général Bourbaki. Il aurait peut-être pu la rejoindre avant la capitulation, s'il avait cru devoir attendre à Luxembourg l'autorisation demandée au roi de Prusse.

Pour éviter à l'avenir que les étrangers à l'armée fussent admis aussi facilement aux avant-postes, un officier d'état-major général fut envoyé tous les jours à Moulins-les-Metz, seul point par où les communications officielles entre les deux armées devaient avoir lieu.

Si l'article 95 sur le service en campagne avait été bien observé, M. Régnier aurait dû être classé parmi les gens suspects et ne pas dépasser le quartier général de la première division du 4^e corps sans autorisation de l'état-major général.

Le 29 septembre, je reçus, par l'intermédiaire de M. le général de Stiehle, chef d'état-major général de l'armée allemande, une dépêche télégraphique datée de Ferrières, 23 septembre, dans laquelle on me demandait si j'accepterais les propositions énoncées par M. Régnier concernant une convention militaire relative à l'armée de Metz.

Je répondis immédiatement à M. le général de Stiehle que je ne connaissais nullement M. Régnier, qui s'était présenté à moi comme autorisé de M. le comte de Bismarck, et, en outre, comme envoyé de Sa Majesté l'impératrice régente, mais sans pouvoirs écrits;

Que dans notre conversation, par conséquent tout officieuse, j'ai répondu aux idées qu'il émettait sur une convention militaire à intervenir, « que la seule acceptable était la sortie de l'armée avec ses armes et son matériel, mais toujours sans y comprendre la place de Metz (1). »

Bien entendu, M. Régnier ne revint plus.

Pendant la deuxième quinzaine de septembre, le temps étant devenu plus favorable, on put entre-

(1) Voir aux annexes la dépêche citée plus haut et la réponse.

prendre les opérations suivantes, indépendamment des coups de main exécutés presque toutes les nuits par les compagnies de partisans, sur les avancées de l'ennemi :

(Ces compagnies se conduisirent généralement bien; cependant je fus obligé d'en licencier par suite des actes de maraudage qu'elles commirent dans les villages et maisons de campagne.)

22 septembre, sur Lauvallier.

23 septembre, sur Vany et Chiculles.

27 septembre, sur Mercy et Peltre, et enlèvement du château fortifié de Ladonchamps.

Nos pertes dans ces divers combats furent de 28 officiers, 635 sous-officiers ou soldats.

L'expédition sur Peltre, fort bien menée par le général Lapasset, aurait pu produire des résultats plus importants, et on devait s'établir à Mercy-le-Haut, ce qui ne fut pas fait.

Malgré le secret qui avait été recommandé, cette opération avait été éventée par des ouvriers occupés au blindage des wagons, et le train portant le 4^e bataillon de chasseurs à pied fut obligé de s'arrêter avant Peltre, les rails de la voie ayant été soulevés par des coins, afin d'amener un déraillement.

Quant au château de Ladonchamps, les troupes l'évacuèrent, par suite d'instructions mal interprétées.

Ces combats étaient la conséquence des instructions données, et que je renouvelai souvent, de tenir constamment l'ennemi sur le qui-vive par des attaques incessantes (1) afin de le forcer à maintenir devant Metz un gros effectif, etc.

Ils avaient, en outre, pour but, dans chaque corps d'armée, d'étendre son action extérieure et surtout d'augmenter les ressources alimentaires et fourragères. Mais leur exécution, par suite des observations sans doute judicieuses de ceux qui en étaient chargés, n'a pas toujours répondu à l'intention et à l'idée qui les avait fait ordonner.

Quant à l'initiative des commandants de corps, elle a toujours fait défaut. Ainsi, l'expédition sur Courcelles-sur-Nied, arrêtée en principe, ne fut jamais exécutée (2).

Le 1^{er} octobre, le 4^e corps enleva le chalet Billaudel.

Le 2 octobre, sur des renseignements donnés par des habitants qui affirmaient que dans les fermes des Grandes et Petites-Tapes, à Saint-Rémy, à Bellevue, il existait encore des approvisionnements en grande quantité, je mis la division de voltigeurs de la garde à la disposition de M. le maréchal Canrobert qui fut chargé de diriger cette opération. — Les 3^e et 4^e corps devaient y concourir en faisant

(1) Voir aux annexes la note allemande prise aux Tapes le 7 octobre.

(2) Voir aux annexes la lettre du colonel Merlin, en date du 1^{er} octobre.